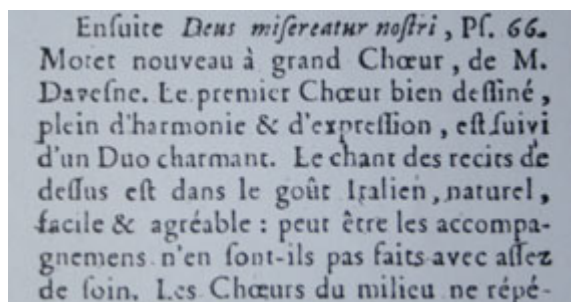


Journée d'études « Le discours sur la musique religieuse »

Le discours sur la musique religieuse dans la presse française (XVIIe-XVIIIe siècles)

20 mai 2011, Université de Poitiers

dir. Pierre Saby (U. Lyon-II) et Thierry Favier (U. Poitiers)



Le discours de presse sur les arts, présent déjà au XVIIe siècle (*Mercure galant*, *Gazette*...) se développe naturellement dans les publications périodiques du XVIIIe, notamment en sa seconde partie, et la musique tient une place de premier plan dans les différents corpus. Au XVIIIe siècle, parallèlement à la tradition des comptes rendus et chroniques du *Mercure de France*, l'information, le débat, le discours critique relatifs à l'actualité musicale s'intensifient, surtout à partir de 1777, année de naissance du *Journal de Paris*, premier quotidien français. La fin du siècle voit, quant à elle, outre la création de périodiques spécialisés consacrés à des répertoires spécifiques (*Journal de harpe*, *Journal de guitare*, *Journal de clavecin*...), celle d'organes dédiés au premier chef à l'information musicale – parutions, concerts et manifestation diverses – (*Almanach musical*, 1775-79, 1781-83 ; *Journal de Musique*, 1770-1777), mais intégrant aussi des articles sur la musique qui font place à la réflexion et au jugement critique. Parfois largement phagocyté par le débat sur l'opéra, notamment au moment de la querelle des gluckistes et des piccinnistes, le discours sur la musique, cependant, se développe progressivement dans des domaines plus divers. Quelle place la musique religieuse occupe-t-elle au sein des discours journalistiques des XVIIe et XVIIIe siècles ? Quelle en est la consistance critique et littéraire ? Comment le périodique se positionne-t-il par rapport aux institutions et aux musiciens ? Comment dépasse-t-on les lieux communs relatifs à l'accueil du public, à la renommée du compositeur et au talent des interprètes, par exemple dans les comptes rendus des séances du Concert Spirituel ? Quelle place la presse fait-elle aux œuvres exécutées ailleurs que dans l'enceinte de cette institution majeure ? Un discours proprement esthétique émerge-t-il dans le champ de la musique religieuse ? Comment certaines œuvres considérées aujourd'hui comme majeures, ou réputées pour avoir fait date, sont-elles présentes dans la presse de l'époque ? Que peut-on dire, pour ce qui concerne le champ journalistique, de la place prise par la musique religieuse dans le développement du discours critique et esthétique sur la musique ?